

# Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

Siège social: «Villa Tamaris», 1358 Bd JB Abel, 83000, Toulon

Siret: 477 793 459 00025 - Président: Claude Téqui

Tél : 07 87 75 93 09 - E-mail: [claude.tequi.brest@orange.fr](mailto:claude.tequi.brest@orange.fr)

Site web: <https://www.cil-capbrun-petitbois.org/>



## Compte-rendu du Conseil d'Administration du Mardi 24 mai 2022

Présents : Jacques Boutet, Marie Danièle Corne, Fleur Coutard, Aline Cros, Jeanine De Ganay, Patrick Doucet, Marcel Faivre-Chevrier, Guy Le Roux, Arnaud Louis, Julien Mari, Serge Monier, Annie Pinard, François Régis Porquet, Jean Marie Quentel, Claude Téqui.

Excusés : Lore Lise Brégal, Didier Gestat de Garambé.

Absent : Yannick Hernandez.

### 1) Sujets débattus :

#### 1.1) Suite à notre AG du 12 Mai, élection des membres du bureau :

Lors du tour de table, Claude Téqui a indiqué qu'il ne souhaitait pas se représenter pour un mandat de Président aux prochaines élections qui auront lieu en 2023, Patrick Doucet a fait part de sa décision de ne pas renouveler sa candidature pour un mandat de Secrétaire en 2023.

Conformément à l'article 5 de nos statuts, le conseil d'administration a procédé à l'élection à main levée des membres du bureau :

- Président : Claude Téqui, élu à l'unanimité
- Vice-Présidente : Jeanine De Ganay, élue à l'unanimité
- Secrétaire : Patrick Doucet, élu à l'unanimité
- Secrétaire Adjoint : Didier Gestat de Garambé, élu à l'unanimité
- Trésorier : Jacques Boutet, élu à l'unanimité
- Trésorier Adjoint : Aline Cros, élue à l'unanimité

#### 1.2) Suite à notre AG du 12 Mai, élection des Responsables de Secteur :

Conformément à l'article 5 de nos statuts, le conseil d'administration a procédé à l'élection à main

# Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

levée des Responsables de Secteur :

- Responsable Secteur A (Farère-Résistance) : Lore Lise Brégal
- Responsable Secteur B (Petit Bois) : Arnaud Louis
- Responsable Secteur C (La Calade- Montzey) : Annie Pinard
- Responsable Secteur D (Fabry- Baratier) : Jacques Boutet
- Responsable Secteur E (Amouretti) : Guy Le Roux
- Responsable Secteur F (Pélican) : Marie Danièle Corne
- Responsable Secteur G (Littoral- Batterie Basse) : Jeanine De Ganay
- Responsable Secteur H (Résistance- Magaud): Marcel Faivre-Chevrier

## **1.3) Fixation de l'adresse du siège de notre CIL**

Conformément à l'article 4 de nos statuts du 24 Mai 2005, il est décidé de fixer le siège social du CIL du Cap Brun et du Petit Bois à l'adresse la mieux adaptée, au cas d'espèce au domicile du Président qui représente de plein droit l'association aux yeux des tiers, lequel a été élu en la personne de Claude Téqui, et en conséquence : Villa Tamaris, 1358 Boulevard Jean-Baptiste Abel, 83000 TOULON.

## **1.4) Régularisation des démarches administratives :**

Il est donné mandat en tant que de besoin au secrétaire, Patrick Doucet, de faire toutes les démarches nécessaires auprès des services de l'état en vue de faire enregistrer les modifications en ce qui concerne la composition du bureau, les responsables de secteur et l'adresse du siège social. Ces démarches seront faites directement sur le portail [service-public-asso.fr](http://service-public-asso.fr)

## **1.5) Point sur notre Vide Grenier du dimanche 26 juin :**

- Point sur les inscriptions : Il y a encore beaucoup de places disponibles, Jacques enverra un mail de rappel à nos adhérents une quinzaine de jours avant l'événement.
- Jeanine a fait le nécessaire pour la communication auprès de Var Matin, Panneau Mairie Serinette, Office du Tourisme, site spécialisé / VG...
- Les permanences à la civette Place Baratier seront assurées par Fleur et Annie le lundi 20 Juin et par Jacques et Guy le mardi 21 Juin de 9h à 11h30.
- Le marquage au sol des stands sera assuré le samedi 26 juin par Guy, Jacques, François Régis et Julien.

Notre site web est quant à lui d'ores et déjà à jour avec le formulaire d'inscription en ligne.

## **1.6) Point sur notre prochain RQ du vendredi 9 septembre :**

- Claude se chargera de demander une confirmation par mail de notre réservation du 9/09, ainsi que le détail du menu et son prix au responsable du restaurant « l'Anse des Pins ».

# Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

- Jacques en charge d'envoyer un mail à notre Bdd une quinzaine de jours avant le RQ
- Le formulaire d'inscription a été mis en place sur notre site web juste avant l'AG.

## 1.7) Mail de Mr Laurent Corbier :

Suite aux nombreuses incivilités Anse Méjean et sur l'esplanade du château du Cap Brun, Mr Laurent Corbier sollicite notre intervention pour les demandes suivantes :

- Anse Méjean : Panneaux « Accès plage interdit aux chiens » et « Interdiction de faire du feu » (et non « Attention aux feux »)
- Anse Méjean : Installation de toilettes sèches
- Sur l'esplanade du château du Cap Brun : Panneaux « Interdiction de faire du feu », et panneaux « roulez au pas » (ou équivalent) au niveau le plus haut, proche de l'entrée du Fort

## 1.8) Requêtes d'adhérents exprimées lors de l'AG :

- Mettre en place plus de poubelles sur le jeu de boules situé entre le mini golf et le Satyn's sur les plages du Mourillon.
- Deux nouvelles propriétaires sur notre quartier (2030 et 2032 Av. de la Résistance) sollicitent notre intervention pour être raccordées à la fibre devenue nécessaire pour leurs activités. Au delà de cette requête, il est convenu de demander un point sur l'avancée des raccordements sur notre quartier.

## 1.9) Visite du Sittomat

Jacques Boutet et Serge Monier sont volontaires pour faire partie de la visite au Sittomat le vendredi 10 juin à 9h30 (limité à 14 participants pour Fédé Est).

## 2) Retour d'Expérience / Actions menées :

### 2.1) dossier du Legs Fourest sur les parcelles BS 407 et 420 au Petit Bois :

Nous avons un entretien le 30 Mai avec Mr Mohamed Mahali, adjoint au Maire, sur le dossier concernant le Legs Fourest sur les parcelles BS 407 et 420 au Petit Bois.

*« La Ville de TOULON, prise en la personne de son Maire en exercice, Monsieur Hubert FALCO, entend, sur le fondement des articles 900-2 à 900-8 du Code civil et de l'article L.1311-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, saisir le Tribunal Judiciaire de TOULON aux fins que soient modifiées les conditions et charges grevant la parcelle d'une superficie de 200 m<sup>2</sup> cadastrée section BS n° 407 et, la parcelle d'une superficie totale de 2540 m<sup>2</sup> cadastrée section BS n° 420, sises à TOULON (83000), Chemin du Petit Bois - Quartier Mourillon Lamalgue, dénommées « Villa La Rosine », biens reçus par legs des 1er octobre 1973 et 21 février 1977 de Monsieur Yvan, Jules, Charles FOUREST au profit de la Ville de TOULON...*

*Il sera demandé au Tribunal Judiciaire saisi, l'autorisation de réviser les conditions des actes*

# Comité d'Intérêt Local du Cap Brun et du Petit Bois

*de donation pour permettre à la collectivité territoriale d'aliéner les biens objet des legs. »*

Au cours de cet entretien nous demanderons également des réponses sur les sujets suivants :

- Modalités de communication de la Mairie pour informer les citoyens d'un projet de révision du PLU.
- Est-il possible que notre CIL soit tenu informé dès qu'un projet de modification du PLU concerne notre quartier ?
- Sur quels fondements certaines voies sont-elles privées et d'autres publiques.

## **2.2) Suivi du dossier de fusion éventuelle des 2 Fédérations:**

- Nous avons informé début avril la Fédération de l'Ouest de notre démission de la Fédération de l'Est avec effet au 31/12/2022 et de notre souhait qu'une seule Fédération représente l'ensemble des CIL de Toulon.
- Suite à l'article « les comités de quartier veulent peser » paru sur le journal « la Marseillaise » le 4 avril 2022, la Fédé de l'Est nous a questionné pour savoir si « *ce ne serait pas mieux de nous appeler « Comités d'Intérêt de Quartier » plutôt que « Comités d'intérêt Local » ?*

On croit rêver !

*En ce qui nous concerne, nous avons retenu les passages suivants : « 550 administrateurs représentant 110 000 adhérents. Un interlocuteur de poids... Peser, c'est l'objectif...travailler de manière transversale sur des sujets souvent communs à plusieurs comités, afin d'intervenir là encore de façon collective auprès des décideurs. »*

Nos voisins Marseillais ont bien compris l'intérêt de se regrouper pour peser davantage face aux décideurs, qui nous le rappellent sont des \*élus\*...

Ce n'est pas le nom qui donne du poids, c'est le nombre !

- Cf Mail du 11/04 de la Fédération de l'Ouest en réponse à notre démarche d'unification des deux Fédérations :

Nous avons été déçus d'apprendre que le Président de la fédération de l'Est avait précisé oralement au Président de la fédération de l'Ouest qu'il était opposé à la fusion des 2 fédérations.

Cette position n'ayant jamais été reconnue devant nous...

- Cf mail du 13/5 de Mme Dominique Scappini, Présidente du CIL Brunet :

Nous sommes ravis que Mme Dominique Scappini ait proposé un processus pour trouver une façon de procéder pour amener une réflexion, pour débattre, et voter pour la fusion éventuelle des deux fédérations.

*« De mon point de vue, les arguments et contre arguments devraient être connus de tous afin de procéder à une délibération en vue d'un vote. La voie démocratique voudrait que la majorité des CIL puisse participer au débat et voter, lors de la prochaine AG ??? à la rentrée ? Trouver un procédé pour faire en sorte que les CIL susceptibles d'être absents puissent s'exprimer et voter (par procuration ?). C'est ce processus là que je souhaite soumettre à votre réflexion. »*

Nous nous réjouissons de lire ce mail très constructif de Dominique Scappini, et sommes impatients

d'entendre les arguments contre la fusion éventuelle des 2 fédérations...

## **2.3) REX entretien du 16/02/22 à la Mairie avec Bertrand Sevin :**

A ce jour, nous n'avons malheureusement toujours aucune réponse à nos questions :

- Protection contre les moustiques
- Le sentier du littoral
- Sécurisation de la rambarde pour monter vers la Vierge de notre Dame de Falcon
- Demande de toilettes sèches à Méjean
- Réfection des voiries de notre quartier
- Semences et substrats des serres municipales
- Travaux réalisés sur une ancienne canalisation d'eaux usées entre Méjean et le Fort du Cap.

## **3) Tour de table / Projets et Actions à mener :**

- Demander aux services municipaux de peindre une bande blanche au milieu de la chaussée à hauteur du rétrécissement du Bd Amouretti pour éviter que les voitures montantes et arrêtées aux feux n'occupent toute la largeur de la chaussée.
- Quelle évolution pour la maison de retraite Manderley, 291, chemin du Fort Cap Brun qui fait partie du patrimoine Toulonnais du 19<sup>ème</sup> siècle ?
- Le retrait des conteneurs situés avenue de la Résistance peu avant la place Baratier (en venant du centre) est-il définitif ?

Il est convenu que notre Président, Claude Téqui, va envoyer à nouveau un mail à Mme Pascale Janvier, Adjointe à la démocratie participative, en regroupant :

- nos questions demeurerées sans réponse (§2.3)
- les demandes exprimées par nos adhérents (§1.7 et §1.8)
- nos questions exprimées lors du tour de table de ce jour (§3)

## **4) Prochaines réunions :**

**VG** le Dimanche 26 Juin, **CA** le Mardi 6 Septembre, **RQ** le Vendredi 9 Septembre

**Le Président**

**Claude Téqui**

**Le Secrétaire**

**Patrick Doucet**